

EXPÉRIMENTATION DU TRI HORS FOYER

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

2023-2024

15/11/2024



- 1. CONTEXTE, ENJEUX & DEMARCHE DE L'ÉVALUATION**
- 2. ENSEIGNEMENTS DU DISPOSITIF HORS FOYER P.U.R. ANNECY CENTRE**
- 3. ENSEIGNEMENTS DES DISPOSITIFS PLAGES ZÉRO DÉCHET**
- 4. CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PERSPECTIVES**



Le contexte :

- **Loi AGECE** : généralisation du TRI HORS FOYER au 1er janvier 2025
- **Pacte pour le Climat + Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés** du Grand Anancy, qui visent la réduction d’emballages jetables et encourage le recyclage (compétence valorisation des déchets)
- **Appel à manifestation d’intérêt Hors Foyer CITEO + JCDecaux** : expérimentation du dispositif PUR par Anancy + Grand Anancy
- **Plages zéro déchets** : mise en place progressive de dispositifs



Utilité d'évaluer les expérimentations en vue
d'un déploiement

2 zones fortement concernées par les déchets

issus de la consommation nomade :

- **Centre-ville historique d’Anancy** : 12 bornes PUR (points urbains de récupération) en expérimentation dans le cadre d’un appel à projets de l’éco-organisme CITEO.
- **Plages publiques tour du lac** : aménagements progressifs pour un objectif « zéro déchet » .



OBJECTIF des dispositifs : plages et villes propres, augmentation des performances de tri.

ENJEUX de leur généralisation : coordination des compétences Agglo / Communes, anticipation des moyens, évolution des usages.

Une évaluation portant sur le **fonctionnement global des dispositifs**, tenant compte des **usages des parties prenantes**, dans le but d'en améliorer à l'avenir :

1. LE FONCTIONNEMENT (organisation)

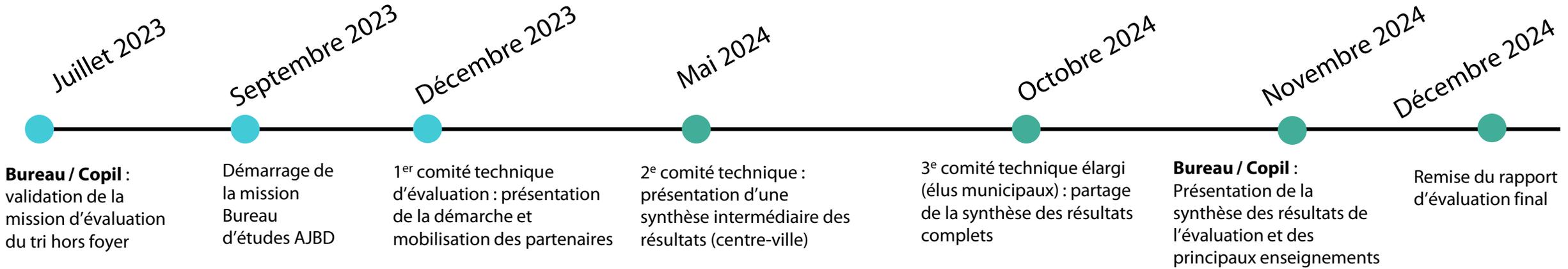
Les procédés expérimentés sont-ils efficaces, efficaces, et comment peut-on les améliorer dans une optique de généralisation ?

- Facilitation de l'accès au tri (mobilier et implantation)
- Organisation matérielle et humaine des collectes
- Coordination des compétences
- Comportements et attentes des usagers
- Conditions de travail des agents

2. LA PERFORMANCE (résultats)

Les résultats obtenus sont-ils **satisfaisants** par rapport aux objectifs fixés et quelles en sont les **premières retombées** ?

- Résultats quantitatifs (état 0)
- Qualité du tri (état 0)
- Bénéfice environnemental
- Satisfaction des usagers



Cadrage de l'évaluation

Collecte de données & analyses PUR- centre-ville d'Anecy

Collecte de données & analyses Plages zéro déchet

Consolidation du rapport et des préconisations

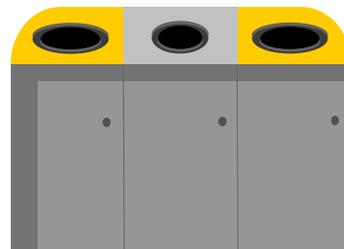
- 2 suivis de tournées collecte (agglo + commune)
- 2 entretiens collectifs avec les services (agglo + commune)
- 1 questionnaire usagers en ligne : **413** répondants
- 3 jours d'enquête de rue : **69** répondants
- 19 commerçants rencontrés
- 3 entretiens collèges et lycées
- 12 pesées effectuées avant transfert
- 10 caractérisations effectuées au centre de tri
- 13 mois de suivi des taux de remplissage des bornes
- 1 benchmark / retours d'expériences autres EPCI
- Documentation et bilans CITEO

- 1 repérage détaillé sur **12** plages publiques du tour du Lac
- 7 agents municipaux rencontrés
- 8 élus rencontrés
- 1 questionnaire usagers en ligne : **255** répondants
- 4 jours d'enquête terrain sur les plages **102** répondants
- 8 entretiens commerçants
- 1 entretien office de tourisme
- Retours d'usages et d'expériences autres EPCI
- Documentation / littérature scientifique sur les comportements



PARTIE 1

P.U.R. (POINTS URBAINS DE RÉCUPÉRATION)



ORGANISATION DE LA COLLECTE & PERFORMANCES DU TRI

12 BORNES CENTRE-VILLE ANNECY



ORGANISATION DE LA COLLECTE



Une à deux fois
par jour

~2h (1 agent),
soit 19h par
semaine

Mini-benne ou
GOUPIL (ou benne
OMR Grand Anecy)



Une à deux fois par
jour en hors saison

Intégrée dans la
tourné corbeilles (7h)

Mini-benne
ou GOUPIL

→ Collecte par les agents municipaux
→ Renfort Agglo le vendredi matin sur le
temps de l'expérimentation

ERGONOMIE DE LA COLLECTE

Difficultés de manipulation des abri-bacs
(ouverture des portes, retrait des bacs en biais,
implantation proche des trottoirs).



Les règles élémentaires de **sécurité** sont
parfois mises à mal, notamment en cause la
présence ce verre (poids, éclats).

Des chutes de déchets lors du retrait des bacs
engendrent des **manipulations à la main**.

Pistes d'amélioration :

- Abri-bacs plus ergonomique + implantation facilitant l'accès aux véhicules
- Vidage mécanisé (lèves-conteneurs pour vidage des bacs) / gravitaire (benne)
- Benne de transfert fermée
- Adapter les effectifs dédiés en cas de déploiement du dispositif à plus grande échelle (évaluer le report de temps agents possible pour optimiser les coûts)
- Adéquation matériels ville / agglo

ORGANISATION DU VIDAGE

1. **Collecte** des sacs avec mini-benne
2. **Vidage des sacs à la main** (lié à une panne de matériel) dans une benne de dépôt au sol à la carrière de Vovray
3. **Transfert** par un prestataire **dans une benne** avec un volume plus important



Stockage en benne ouverte qui
entraîne un éparpillement des déchets

4. **Benne collectée une fois par mois** pour envoi en centre de tri

Tonnages collectés depuis le début de l'expérimentation (en kg)



- ✓ **26t** collectées **au total**
- ✓ **1,9t par mois** en moyenne
- ✓ Soit **103 kg par mois par bac**
- ✓ Des résultats en **augmentation** :
 - **+63% entre juin 2023 et juin 2024**
 - **1,7t par mois en moyenne en 2023 contre 2,0t en 2024**

La Rochelle

Environ 3,5 t collectées par mois sur la période juillet-septembre pour 40 bacs jaunes, soit **87,5kg collectés par mois par bac**.

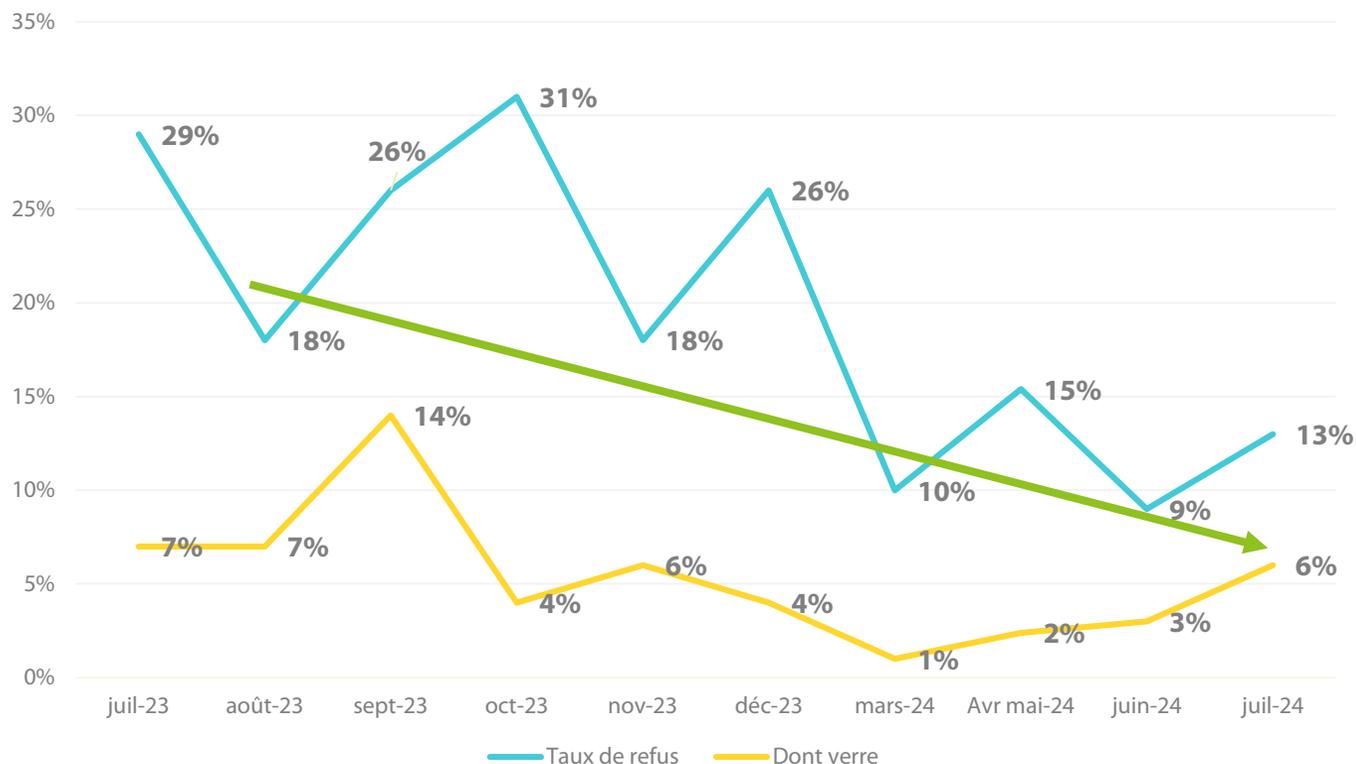
Pornic

Environ 15 000 kg collectés de janvier à octobre, pour 140 « points » (porte-sacs 110L et abri-bacs 80/120L et 240L) soit **10,7kg par mois par point**.





Taux de refus



Un taux de refus avec des **variations importantes**



12% de refus de tri en moyenne en 2024
= soit nette amélioration par rapport aux résultats intermédiaire juillet-déc 2023 qui chiffraient à 23%
= quasi identique au taux de refus de la collecte des ménages et assimilés du Grand Annecy (15%)



Dont **3 % de verre** (contre 6% lors du rapport intermédiaire)



Un **minimum** atteint de **9%**

Préconisations pour réduire les refus :

- Proximité bennes à verre
- Nudges (= aménagements incitatifs) facilitant l'accès aux différents bacs de tri
- Réduction du verre chez les commerçants (ciblage de l'origine du verre, report canette alu)

Taux de refus :

- > La Rochelle : 37%
- > Pornic : 33% (dont 14% de verre)

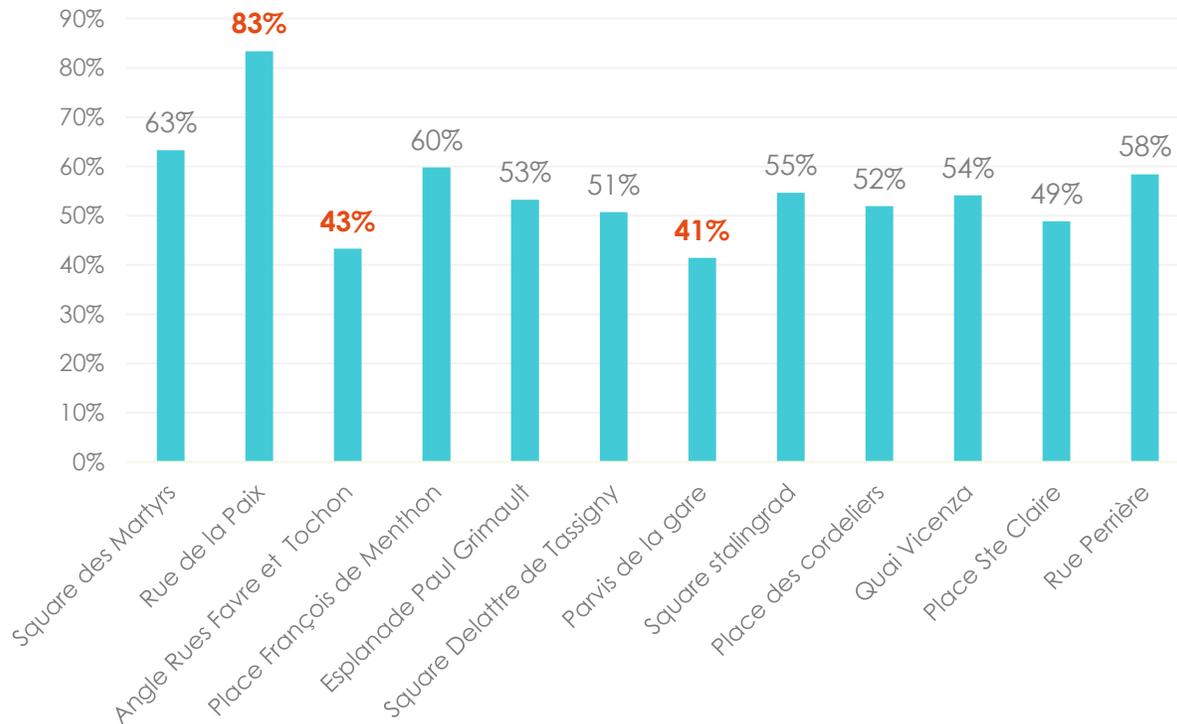


Consignes recommandées CITEO :

- > Toulouse : interdiction stricte des bouteilles et de tous contenants en verre
- > Bordeaux : borne de tri du verre à proximité des lieux de déjeuner et de soirée



Remplissage moyen par PUR sur avril 2023 - juillet 2024



✓ Une moyenne de **54% de remplissage** sur la période juin 2023 à juillet 2024 sur l'ensemble des points PUR, considérant 1 à 2 levées par jour.

✓ Des taux de remplissage qui restent **hétérogènes**.

✓ Un remplissage **important les dimanches** :

- 4 PUR > 90%
- Aucun PUR < 69%



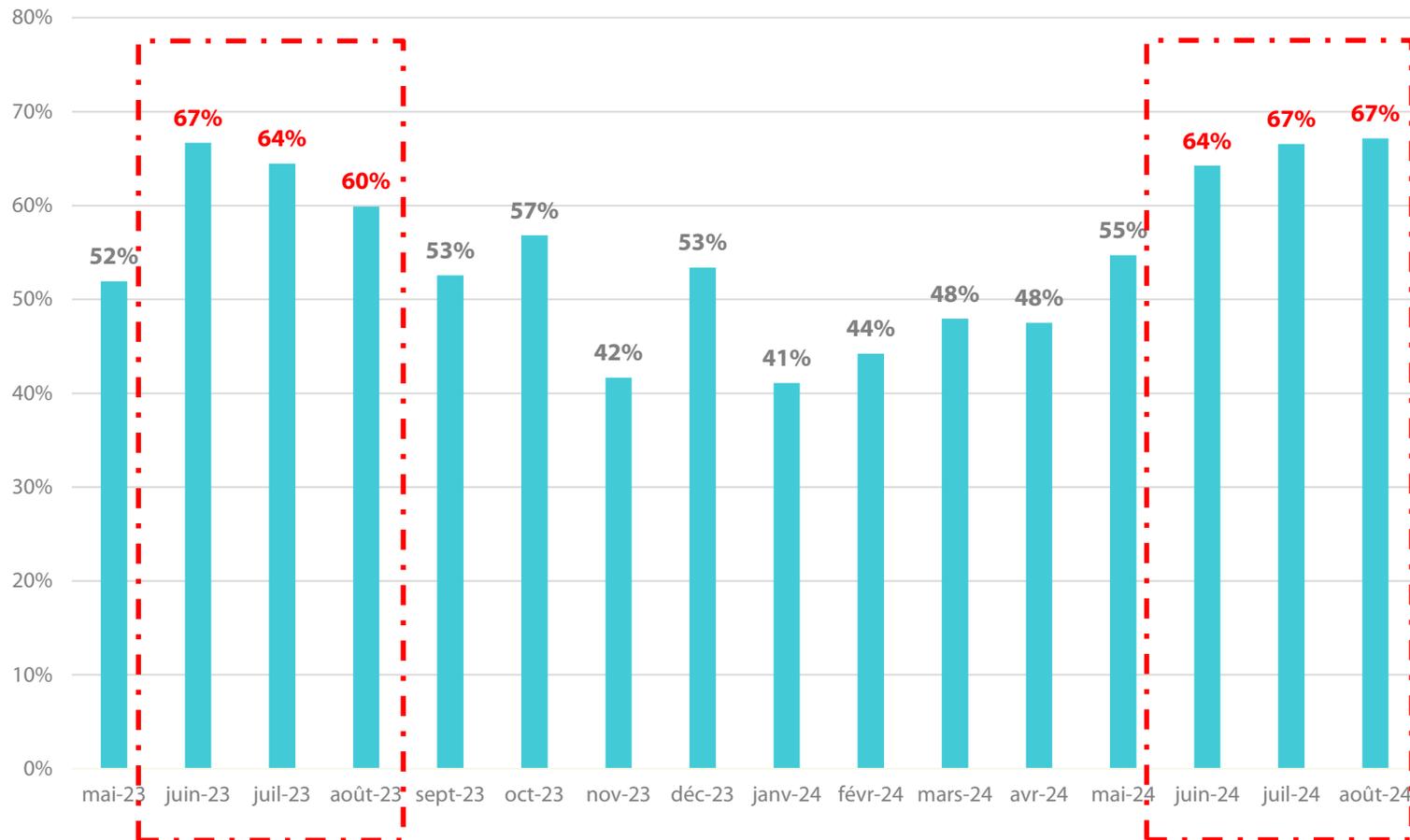
Débordements rue de la Paix

Pistes d'amélioration :

- Ajuster certains points d'implantations peu performants
- Densifier le maillage sur certaines zones très fréquentées
- Ajuster la fréquence de collecte pour optimiser le passage des agents / limiter les débordements
- Penser la cohérence avec les dispositifs des établissements recevant du public également acteurs des déplacements / consommation sur la voie publique (par ex. Sncf, centre commercial, Bonlieu, etc.)



Variation mensuelle du taux de remplissage moyen des 12 PUR



Un remplissage **plus conséquent en été** :

- ✓ 65% en moyenne sur J-J-A
- ✓ 49% le reste de l'année.

Pistes d'amélioration :

- Ajustement des tournées selon la saisonnalité (déjà effectif)
- Dispositifs saisonniers / mobiles pour renforcer le maillage sur des événements spécifiques
- Quid des liens avec les acteurs du tourisme pour adapter le dispositif à la fréquentation estivale et événementielle.



La mesure de l'impact environnemental du recyclage :

Emissions supplémentaires :

- Collectes motorisées
- Transferts au centre de tri
- Traitement par l'usine

Emissions évitées :

- Matière recyclée

Les émissions évitées par le recyclage, qui limite l'extraction de matière première, sont supérieures aux émissions nécessaires à son organisation.

Dispositif état 0 : 17 corbeilles de ville, 0 PUR.

Faute d'un suivi de collecte dédié sur ces 17 corbeilles et sur les bacs gris, les données manquent pour estimer un état 0 des émissions carbone liées au traitement des déchets de cet état 0 du dispositif.

Il est toutefois possible, à partir des résultats quantitatifs de l'évaluation, d'évaluer l'impact de différents scénarios de déploiement, par écart à l'état 0 du dispositif.

Scénario 1 - identique à l'évaluation : 18 bacs jaunes PUR
-18,2 tCO₂eq/an par rapport à l'état 0.

Scénario 2 - prospectif : 50 bacs jaunes PUR
-76,2 tCO₂eq/an par rapport à l'état 0.

Pistes d'amélioration pour renforcer le bénéfice environnemental :

- Poursuivre les efforts pour réduire la présence d'indésirables, notamment de verre.
- Suivre les taux de remplissage des bacs gris vs corbeilles supprimées pour objectiver la mesure du bénéfice environnemental et un possible effet rebond qui inviteraient à réinterroger les messages et consignes.
- Equiper la benne transitoire d'un compacteur pour limiter les transferts au centre de tri.
- Limiter les émissions des véhicules de collecte (réduction des kms / véhicules non polluants)..

Les performances constatées à l'issue de l'évaluation sont encourageantes, et pourraient s'avérer plus importantes si les tendances 2024 se poursuivaient a minima sur la lignée observée.

Pour la suite, il est préconisé de :

- Chercher à maintenir les performances 2024 comme objectif a minima.
- Prioriser les recommandations ayant pour but de réduire l'empreinte environnementale du tri hors foyer (limiter les refus, réduire les déplacements).
- Prioriser les recommandations concernant l'organisation humaine et matérielle de la collecte pour assurer un fonctionnement pérenne et sécurisé dans le cadre d'un déploiement à plus grande échelle.



LE POINT DE VUE DES USAGERS & COMMERÇANTS

12 BORNES CENTRE-VILLE ANNECY



482 répondants



→ 413 en ligne



→ 69 sur le terrain

Profil des répondants:

- 74% habitent le Grand Annecy
- 51% ont 30-50 ans
- 66% sont des femmes
- 99% trient à domicile, mais peu hors du foyer :

Lorsque je consomme en centre-ville...



Il existe donc **une marge de manœuvre importante** pour que **les habitudes de tri prises à domicile se transposent dans l'espace public** avec l'aide de **dispositifs et de messages adaptés**.





58% des personnes interrogées **ont déjà vu un point urbain de recyclage.**

Parmi ces personnes :

- Un quart (26%) déclare ne les avoir jamais utilisés
- Seulement 1,4% déclarent les utiliser souvent



Les bornes sont **plutôt bien situées** pour seulement **25%** des personnes interrogées.
70% des répondants estiment qu'il n'y en a **pas assez.**



La Rochelle : 95% des utilisateurs ont déjà vu une borne auparavant (déploiement plus conséquent).

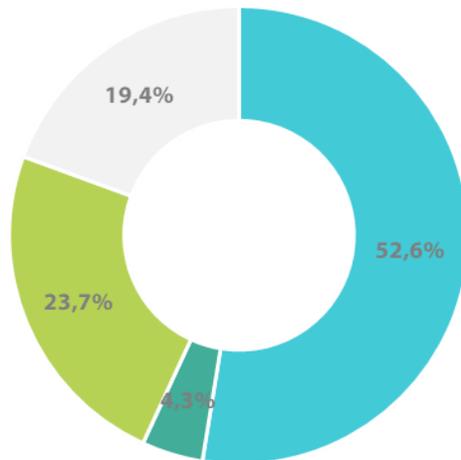
Cahier HF Citeo : La vision de loin est une composante fondamentale, car le temps moyen accordé au tri en hors foyer par l'utilisateur est faible (maximum 30 secondes)

Appuie la recommandation de vigilance quant au maillage :

Plus de bornes sur un même périmètre pour améliorer la visibilité du dispositif et renforcer son utilisation.



Avez-vous trouvé ces bornes faciles à utiliser ?



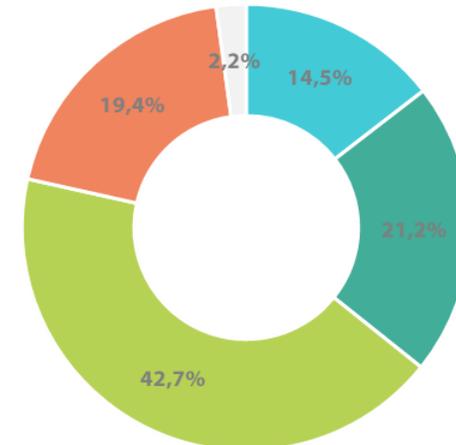
■ Oui ■ Non ■ Je n'y ai pas prêté attention ■ Sans avis / non concerné

Les bornes sont jugées ergonomiques pour une majorité de répondants



Les points faibles principalement mentionnés :
accès PMR et enfants, ouvertures trop petites.

Que pensez-vous de l'aspect esthétique de ces bornes de tri ?



■ Très satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Correct ■ Insatisfaisant ■ Sans avis

L'esthétique des bornes est jugée satisfaisante par une majorité de répondants



Les points faibles principalement mentionnés :
confusion avec d'autres mobiliers urbains, peu visibles.

Les déchets que les usagers jettent ou jetteraient dans les PUR :



Les **emballages papier cartons** (99%)
Les **emballages plastiques** (92%)
Les **emballages en métal** (77%)



Les couverts jetables (59%)
Les mouchoirs et serviettes en papier (39%)
Les emballages en bois (37%)



71% des usagers jugent les **consignes de tri** des PUR **claires ou très claires**

MAIS

1/3 des répondants font des **erreurs de tri** sur 3 types de déchets hors foyer courants
(cf. erreurs de tri ci-dessus)

La Rochelle

Emballages papier cartons 95%
Emballages plastiques 95%
Emballages en métal 77%



Tendance globale de la compréhension, des usages, et de la perception du tri sur le territoire français.

Marge de progression concernant les consignes de tri :

- Informer sur ce qui se trie / ce qui ne se trie pas
- Adéquation avec les consignes de tri des autres dispositifs (déchets alimentaires)
- Lien avec les consignes de tri domestique



Des besoins ressortent de l'enquête



68% des répondants souhaiteraient **avoir la possibilité de trier** leurs déchets recyclables (emballages, verre) dans l'espace public.



51% souhaiteraient **trouver plus facilement où jeter leurs déchets** dans l'espace public.



74% estiment qu'**une meilleure information** sur ce que deviennent leurs déchets les **motiveraient à trier plus ou mieux**.

Population prête pour le hors foyer MAIS une motivation sous conditions :

Faciliter le geste par un dispositif en adéquation avec les usages de l'espace public.

Mieux informer sur les finalités du geste de tri.



19 commerçants interrogés

- **Type de commerce** : restauration à emporter
- **Déchets produits** : principalement emballages papiers / cartons / plastiques
- **Tri en cuisine** pour une majorité



→ 14 commerçants interrogés ont **déjà vu** une borne PUR

→ 9 l'ont déjà **utilisé**

Mobiliser les commerçants dans une démarche globale :

- Réduction des emballages à la source
- Rôle auprès des consommateurs

Un avis globalement positif



Utilisation pratique
Consignes claires
Hygiénique
Evite les envols



Manque le verre
Attention à l'emplacement
et à la densité



Le PUR leur paraît **pertinent** en remplacement des corbeilles de rues. Cependant ils doivent être **implantés à proximité des commerces**.



La majorité des commerçants interrogés se déclarent volontaires pour **assurer un rôle de relais de communication** sur le tri des emballages vendus.

Afin que les habitudes de tri prises à domicile se transposent dans l'espace public, plusieurs leviers sont identifiés :



Capitaliser sur les points forts :

- ✓ Répond à une attente de la population : informer sur les bénéfices du geste de tri pour renforcer l'implication citoyenne.
- ✓ Consignes de tri principales acquises par la population grâce aux tri à domicile : renforcer les consignes et messages pour limiter les refus par manque de connaissance des matériaux (ex. couverts en bois).
- ✓ Des commerçants partie-prenante des efforts pour limiter les emballages / encourager au tri : à mobiliser.



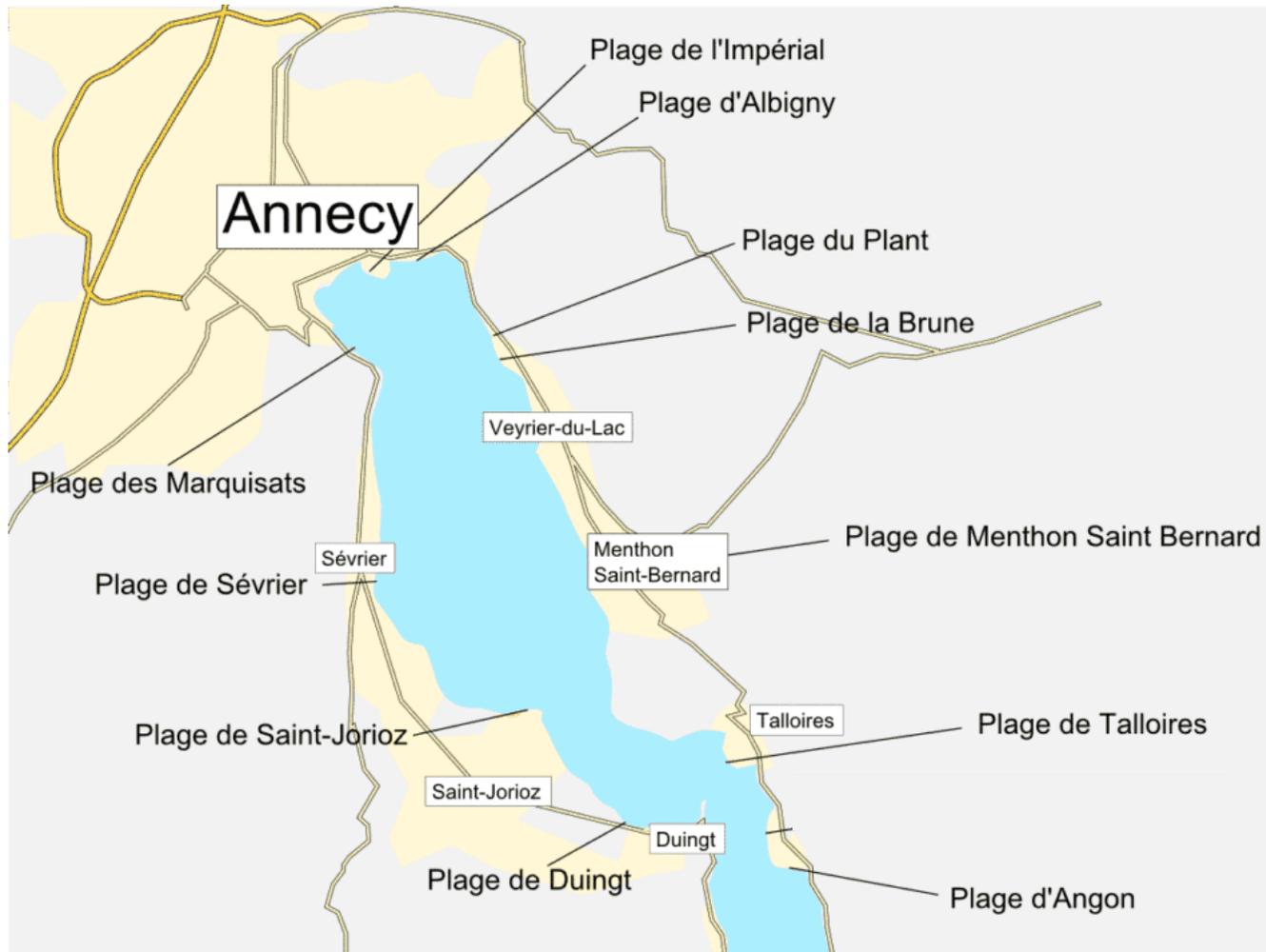
Améliorer les points faibles :

- ✓ Densifier le maillage du dispositif sur les zones les plus fréquentées et ajuster certains emplacement pour optimiser la visibilité et ainsi faciliter le geste de tri.
- ✓ Faciliter l'identification des abri-bacs afin de déplacer le réflexe « corbeille » vers le dispositif de tri
- ✓ Opter pour un mobilier plus ergonomique (design universel) notamment pour les enfants et PMR.
- ✓ Penser la complémentarité avec les autres dispositifs présents sur l'espace public et la complémentarité avec les autres types de tri, notamment le verre et les déchets alimentaires (= penser du point de vue du besoin utilisateur).

PARTIE 2

PLAGES ZÉRO DÉCHET





11 plages aux **caractéristiques diverses** :

- Fermée / ouverte
- Payante / gratuite
- Entrée unique / multiples
- Forme « allongée » / « ronde »

Des **dispositifs différents** : bacs, corbeilles, PAV (points d'apport volontaire) enterrés ou aériens.



Tendance à la suppression des corbeilles au profit de PAV en sorties de plages, dans une démarche « zéro déchet ».



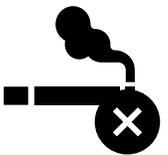
Une **baisse des déchets à terre**



Un **gain de temps** pour l'entretien des plages



Un **entretien plus ergonomique** et moins laborieux pour les agents



Une **forte baisse des mégots** présents à terre sur les plages sans tabac.
Problématique des plages payantes : contrainte du contrôle de l'entrée/sortie



Des **déchets dissimulés** dans les haies



La **difficulté de trouver un emplacement stratégique**



Un **geste de tri parfois peu intégré/pratiqué**



Peu d'améliorations observées sur les plages passées en zéro déchets en 2024 mais effets visibles dès la 2^e année sur les plages passées en zéro déchet en 2023 : les changements d'habitudes s'opèrent avec l'évolution des dispositifs et les ajustements qui permettent d'accompagner ce changement (par ex. concessions accordées à des commerçants zéro déchet, changement d'emplacement, aménagements paysagers, etc.).

 **Problématique** : Des volumes de plus en plus importants, et des déchets débordant des corbeilles.

 **Objectif** : La volonté d'un lac propre et agréable, et d'instaurer le tri sur les plages.

Passage en zéro déchet

- Une certaine **appréhension au départ** à l'idée de retirer les corbeilles des plages.
- Un projet qui peut rencontrer des **réticences**/réfractaires à la mise en place (changements des habitudes).
- Des **usagers globalement satisfaits** des dispositifs mis en place mais qui restent cependant attachés aux corbeilles sur certaines plages (temps d'appropriation de nouveaux usages).





Enquête en ligne sur la plateforme
jeparticipe.grandannecy.fr : 255 réponses



Enquête terrain : 102 réponses



357 réponses

Profil des répondants



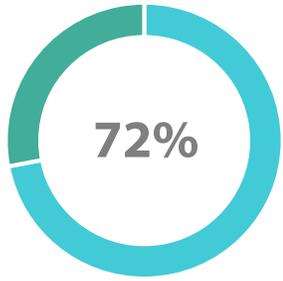
66% de femmes

30-50 ans (51%)

74% de résidents du **Grand Annecy**

Plages les plus fréquentées: **Albigny et Saint-Jorioz**

Se déplacent majoritairement **en voiture et à vélo**



... à déclarer trier principalement en quittant la plage :



Les emballages papiers et plastiques (pour 61 et 66% des répondants)

Le verre (51% des répondants)

Le métal (46% des répondants)

Les habitudes de consommation principales :



J'apporte mon pique-nique / apéritif / snack



Une consommation principalement importée depuis l'extérieur de la plage



J'achète sur place en snack/ restauration à emporter



Non concerné – je ne consomme pas



44% déclarent également ramener tout ou partie de leurs déchets **chez eux**



Selon la typologie des plages :

- 2/3 des répondants estiment les dispositifs bien situés / faciles à trouver
 - 1/3 des répondants estiment les dispositifs difficiles à trouver / mal situés
- « Aucune signalétique pour informer sur la présence de poubelles à l'entrée de la plage »
- « Elles ne sont pas visibles de la plage et pas indiquées »
- « On penserait les trouver dans un point central, plus qu'à la sortie »
- « En arrivant de l'autre côté de la plage on ne peut pas savoir où les poubelles sont situées »



Problématique rencontrée principalement sur des **plages disposant d'un point de tri mais de plusieurs entrées, ou plages payantes.**



Pour une partie des usagers, il n'est pas intuitif de chercher les poubelles en entrée/sortie de plage. Si le dispositif n'est pas visible et identifiable dès l'entrée, **une signalétique renforcée est nécessaire.**

Retracer les parcours usagers selon les profils et types de mobilité pour assurer la visibilité des points de tri et consignes par tous, notamment les usagers ayant opté pour des déplacements écologiques (cohérence avec les politiques de mobilité du Grand Annecy).

Propreté



... la juge satisfaisante.

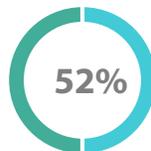


Les dispositifs avec des bacs ou corbeilles sont globalement jugés plus sales.



Les vacanciers se prononcent peu à ce sujet.

Esthétique



... la juge bonne.



Les PAV aériens ne sont pas appréciés sur certaines plages.



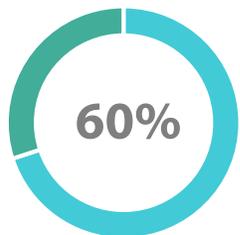
21% ne se prononcent pas (« une poubelle est une poubelle »).

Les vacanciers adoptent une posture de « relâche » face aux contraintes du quotidien, et la gestion des déchets ne semblent pas être une préoccupation première.

Toutefois, ils ont tendance à se conformer aux usages de la destination d'accueil (consignes), sous réserve que cet usage leur soit facilité (dispositifs performants). Source : étude Syndicat mixte Pic et Etang.

Faire de la question des déchets un véritable sujet à traiter avec les opérateurs du tourisme (OT), en lien avec la démarche « tourisme durable » portée par le Grand Anecy.





... des usagers trouvent les poubelles ou containers installés faciles à utiliser

Problématiques rencontrées (PAV aériens principalement) :

- **Les clapets en métal se rabattent trop rapidement**
 - « Retour de clapet très rapide avec la porte en métal »
 - « Limite dangereux (les clapets se referment sur les mains) »
- **La manipulation manuelle n'est pas appréciée par certains usagers**
 - « C'est mieux quand il y a des pédales ou trou afin de ne pas toucher les poubelles »
 - « Soulever un couvercle sale n'incite pas à utiliser le conteneur »
- **L'accès n'est pas toujours adapté aux enfants et PMR**
 - « Accessibilité à améliorer car difficile voire impossible à utiliser si femme enceinte, personne ayant des difficultés physiques, ou enfant »
 - « Certains sont trop hauts, dommage pour les enfants »



Lors de l'enfouissement des PAV envisager des dispositifs d'ouverture avec pédale.





Dans l'ensemble, la **propreté des plages est jugée satisfaisante** par 82% des usagers. Cependant, des **axes d'amélioration subsistent**, pour un tiers des usagers :



La gestion des mégots pourrait être améliorée



Les emballages ou les papiers laissés à terre peuvent encore être réduits



Les poubelles débordent trop souvent

Les usagers proposent des **solutions** :

- > Plus de poubelles, et plus proches
- > **Plus de signalétique et de sensibilisation des usagers**
- > Un entretien/ramassage plus fréquent

Ces propositions indiquent la persistance d'une habitude : la poubelle à proximité immédiate et la responsabilité du déchet supportée par le service public (et non le consommateur ou le producteur).

Nécessité d'accompagner le changement des perceptions et de l'usage de la poubelle « traditionnelle ».

Avis sur la propreté des plages :

- ✓ Plages globalement **propres**
- ✓ Sur les plages où il n'y a pas le tri, cela arrive que **des usagers les interrogent**
- ✓ Sur les plages encore équipées de **corbeilles**, celles-ci **débordent souvent** (et les déchets sont éparpillés par les animaux, la météo, etc.)

Avis sur les plages zéro déchets :

- ✓ Appréhension de la part des restaurateurs où les plages ne sont pas encore passées en zéro déchet.
- ✓ Question de la visibilité des poubelles/ du choix de l'emplacement : lorsque les usagers ne les trouvent aisément, ils jettent leurs déchets dans les poubelles des restaurants /snacks.
- ✓ Les plages sans tabac sont globalement bien respectées, mais les usagers ne perçoivent parfois pas l'information (et viennent questionner les restaurants).

Le passage des plages en zéro déchet est à réaliser en lien étroit avec les restaurateurs/snacks de bord de plage car ils sont parmi les premiers observateurs des gestes des usagers, et subissent directement les conséquences du retrait des corbeilles.

Ils peuvent être, tout comme les maitres-nageurs sauveteurs et les gestionnaires de camping, prescripteurs des règles de tri et de limitation des emballages.



IMPLANTATION :

- ✓ Adapter les **emplacements des dispositifs** à la typologie de la plage (plusieurs entrées) et aux parcours usagers (type de mobilité, type d'usagers).
- ✓ Renforcer la **signalétique et communication**, en particulier sur les plages disposant de plusieurs entrées mais d'un point unique de tri (et les plages « allongés ») pour :
 - Indiquer l'**emplacement** des poubelles (panneaux, indications au sol, etc.).
 - **Expliquer la démarche** zéro déchets/sans tabac et ses objectifs (afin d'améliorer le geste de tri notamment).

DISPOSITIFS:

- ✓ **Envisager d'habiller les dispositifs** pour améliorer leur esthétique/intégration au paysage, et leur caractère incitatif.
- ✓ Préférer des équipements proposant une **manipulation non manuelle** et permettant **l'accès des PMR et enfants**.

COOPERATION :

- ✓ Réfléchir à une **harmonisation** sur toutes les plages (dispositifs, règles, messages, etc.) afin de faciliter la compréhension par l'utilisateur, habitant ou vacancier.
- ✓ Travailler avec **les restaurateurs et les maitres-nageurs** (explication de la démarche, accompagnement), en contact direct avec les usagers, afin de leur donner des clés pour réagir face aux questionnements / comportements.
- ✓ Mieux connaître les **profils touristiques** (OT) pour adapter les dispositifs et messages, et identifier les leviers d'incitation.



CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES



- ✓ Le tri hors foyer répond à une attente de la population.
- ✓ L'utilisateur est prêt à trier sous réserve que son geste soit facilité : mobilier adapté, propre, en quantité suffisante et visible, clarté des consignes.
- ✓ Dans une logique de suppression des corbeilles, une attention particulière est à apporter à la signalétique (informationnelle et directionnelle) et aux aménagements de l'environnement (nudging).
- ✓ Les freins et motivations au tri sont multiples : penser les profils et parcours usagers, accompagner le changement, renseigner sur la finalité du tri (communiquer au-delà des consignes).
- ✓ Penser la complémentarité des dispositifs de tri publics / ERP privés, et des types de tri (verre, déchets alimentaires), concernant les implantations et les consignes de tri qui gagneraient à être clarifiées (objectif de réduction des indésirables).
- ✓ Les commerçants sont une partie prenante à mobiliser sur la question du tri / de l'emballage (source du déchet, prescripteur des modes de consommation).
- ✓ L'ergonomie des abri-bacs et PAV est à penser du point de vue de l'utilisateur et de l'agent de collecte (différentes représentations et différentes manipulations pour un même objet).
- ✓ L'organisation humaine et matérielle des collectes est à anticiper pour optimiser les coûts et le bénéfice environnemental à moyen/long terme, notamment en limitant les émissions liées aux déplacements des camions.
- ✓ Un point de vigilance est à porter sur l'effet rebond du tri (déculpabilisation qui *in fine* conduit à une augmentation du volume global de déchets).
- ✓ Une démarche devant intégrer l'ensemble des parties prenantes avec une importance particulière de la concertation Communes / Grand Anecy.

Octobre 2024 :

- ✓ Une première synthèse des résultats a été partagée en **comité technique d'évaluation**, élargi aux élus des communes du tour du lac ayant contribué aux travaux. Ont été principalement mises en avant les pistes visant à :
 - **Améliorer la qualité du tri-hors foyer**
 - **Limiter l'effet rebond**
 - **Renforcer l'impact environnemental**
 - **Faciliter le geste de tri des différents types d'usagers** : ergonomie du mobilier, maillage, propreté, signalétique, etc.
 - **Renforcer les coopérations territoriales**

Novembre - Décembre 2024 :

- ✓ Remise du **rapport d'évaluation final**, tenant compte des avis formulés par le présent Comité de pilotage de l'évaluation.
- ✓ **Synthèse des préconisations** remise à la Direction valorisation des déchets, pour priorisation en regard des impératifs de terrain.

